

■ **Harar Cafés Sàrl**, à Genève, ruelle de la Vinaigrerie 8.  
Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 23.08.2002.  
But: torréfaction et vente de cafés, ainsi qu'exploitation d'une buvette. Capital: CHF 20'000. Associés: Crettaz Frédéric, de Vex, à Genève, et Piquet Gregory, de France, à Divonne-les-Bains, F, pour une part de CHF 10'000 chacun. Gérant: l'associé Crettaz Frédéric avec signature individuelle. Organe de publication: FOSS.  
Journal no 8787 du 26.08.2002  
(00621542 / CH-660.1.619.002-1)